



FRANCK MONTAUGÉ

SÉNATEUR DU GERS MAIRE D'AUCH

Jeudi 5 janvier 2017

Communiqué de presse

Grippe aviaire: «Répondre à l'urgence et pérenniser l'organisation de la filière avicole»

Alors que plus de 700 000 canards et palmipèdes auront été prochainement abattus dans les zones touchées par l'épidémie de grippe aviaire, le sénateur du Gers Franck Montaugé propose que soit saisi le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (organisme présidé par le ministre de l'Agriculture) afin qu'une réflexion soit engagée au niveau national sur la question du modèle économique et de l'organisation de la filière avicole.

«Il est impératif de consolider et de pérenniser la filière avicole, de la mettre en situation de prévenir et de circonscrire les épidémies du type de celles qui nous frappent depuis deux ans et qui, je le crains, risquent de se reproduire», a notamment déclaré Franck Montaugé qui souhaite que cette démarche à caractère technique d'expertise et de préconisation au niveau national alimente au niveau régional le futur schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (Sraddet) que doit concevoir et adopter la région Occitanie.

Dans le cadre de ce schéma, il est en effet prévu d'élaborer un plan régional de l'agriculture durable (PRAD) qui pourrait utilement prendre en compte les enjeux et dispositions de gestion des risques sanitaires que connaît la filière avicole.

Sénat: 15, rue de Vaugirard, 75291 - Paris Cedex 06 - Tél.: 01.42.34.20.00.
Circonscription: 1, place de la Libération, 32000 - Auch - Tél.: 05.62.61.21.88.
Email: franck.montauge@gmail.com

Toute l'actualité du sénateur Montaugé sur le site www.franckmontauge.fr



«**Nous devons engager avec l'ensemble des acteurs concernés une démarche de fond** pour consolider l'ensemble de la filière et soutenir ses acteurs. Il ne s'agit ni de faire table rase du passé ni d'imposer un seul modèle à tout le monde, mais de trouver les moyens de se prémunir contre les conséquences dramatiques de ces épidémies pour l'économie gersoise», ajoute Franck Montaugé.

En ce qui concerne les conséquences immédiates de la crise, **Franck Montaugé souhaite que le solde des indemnités de la crise de 2015 soit versé de toute urgence** et que les éleveurs et producteurs puissent avoir une bonne visibilité sur le calendrier des mesures à venir.

A ce jour, dans le Gers, 77 exploitations sont touchées par un virus d'influenza aviaire. 340 000 animaux ont déjà été abattus. 350 000 palmipèdes supplémentaires doivent être abattus d'ici le 20 janvier prochain.

Sénat: 15, rue de Vaugirard, 75291 - Paris Cedex 06 - Tél.: 01.42.34.20.00.
Circonscription: 1, place de la Libération, 32000 - Auch - Tél.: 05.62.61.21.88.
Email: franck.montauge@gmail.com

Toute l'actualité du sénateur Montaugé sur le site www.franckmontauge.fr